

Claire OGER, *Le façonnage des élites de la République.
Culture générale et haute fonction publique*

Paris, Presses de Sciences-Po, coll. Fait politique, 2008, 306 p.

Jean-François Tétu



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/264>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.264](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.264)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2010

ISBN : 978-2-8143-0024-8

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Jean-François Tétu, « Claire OGER, *Le façonnage des élites de la République. Culture générale et haute fonction publique* », *Questions de communication* [En ligne], 17 | 2010, mis en ligne le 23 janvier 2012, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/264> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.264>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Tous droits réservés

Claire OGER, *Le façonnage des élites de la République. Culture générale et haute fonction publique*

Paris, Presses de Sciences-Po, coll. Fait politique, 2008, 306 p.

Jean-François Tétu

RÉFÉRENCE

Claire OGER, *Le façonnage des élites de la République. Culture générale et haute fonction publique*. Paris, Presses de Sciences-Po, coll. Fait politique, 2008, 306 p.

- 1 Depuis quelques années, on a beaucoup écrit sur les grandes écoles de la fonction publique, notamment l'ÉNA (École nationale d'administration), pour dénoncer le « formatage » et la « pensée unique » qu'on y apprendrait. On a aussi beaucoup dénoncé la « république des juges » et les liens supposés entre l'ÉSM (École supérieure de la magistrature) et le syndicat de ladite magistrature. L'armée fait moins parler d'elle depuis la suppression de la conscription, et s'il reste des blocs erratiques de comportements douteux de la décolonisation, dont le général Aussaresses est un bon exemple, la formation des membres des états-majors, peu connue, ne fait guère l'actualité. Ce sont ces trois grands corps qui font l'objet du remarquable ouvrage de Claire Oger. Il ne s'agit pas ici de faire une critique de plus des énarques, des juges et des officiers issus de l'École de guerre (peu connaissent sa dénomination actuelle, « Cours supérieur d'état-major »), mais de comprendre comment leurs identités professionnelle et intellectuelle se forment en amont au moment de leur entrée dans ces écoles où ils sont fabriqués, adoués, anoblis. Cela constitue la première hypothèse, l'existence d'un modèle discursif propre : les cultures institutionnelles peuvent être comprises à partir des modèles discursifs sur lesquels elles reposent et où on peut lire l'appartenance à une communauté. Claire Oger se situe donc dans le double héritage de l'analyse de discours et de Michel Foucault, initiateur du concept de « formations

discursives » entendues comme systèmes de règles et de contraintes qui régissent l'énonciation du discours légitime dans une institution donnée. Très au-delà des rituels des concours, examinés minutieusement et sur une période d'une quinzaine d'années (rapports des jurys, documents annexes des lieux de formation, et meilleures copies, plus un corpus secondaire d'une foule de références), ce sont, pense-t-elle, ces modèles qui gouvernent la rédaction administrative, de la phase décisive du procès jusqu'à la décision du chef militaire. Ce modèle de l'identité et de l'action professionnelles, l'auteure le cherche d'abord, non pas dans les épreuves techniques, très variables d'une école à l'autre, mais dans l'épreuve de « culture générale », pour la désigner commodément, celle qui, sous des noms divers, tente d'évaluer la « connaissance du monde contemporain », « l'ouverture sur la société », etc., et dans l'entretien oral final qui permet, pense-t-on, d'évaluer le savoir et la personnalité des futures élites.

- 2 Trois questions fondamentales affinent cette problématique : quelles relations peut-on établir entre une méthode dissertative et une pratique professionnelle décrite – et parfois formalisée – par ses acteurs? Quels sont les savoirs et les disciplines considérés ici et là comme légitimes? Comment apparaît le « candidat modèle », aussi bien en termes de savoirs et de discours qu'en termes de comportement? Ces interrogations constituent la trame de l'ouvrage. Au fil des trois parties – « Méthodes », « Références » et « Ethos » –, on découvre, avec un intérêt constamment renouvelé que, au-delà des similitudes plus ou moins attendues, se dessine un lien incroyablement fort entre les modèles discursifs et les principes de l'action propres à ces catégories de « décideurs ». Car c'est bien ce dont il s'agit : comment prépare-t-on une décision ou une action dans les trois univers considérés? Beaucoup d'entre nous se sont souvent posés cette question usuelle à l'issue d'un concours, d'un entretien ou d'un recrutement : « est-il (elle) bon(ne) pour ce poste? », « ai-je (avez-vous) envie de l'avoir comme collègue (assistant, etc.)? ». C'est pour ceux-là que ce livre est écrit, et aussi pour tous ceux et celles qui veulent mieux comprendre ceux et celles qui dirigent les administrations et l'armée, ou exercent la justice. Première remarque étonnante, la pauvreté même du système de contraintes qui, paradoxalement, explique l'appropriation de la compétence discursive requise. Deuxième remarque, l'art de l'argumentation est assez fondamentalement différent dans ces trois univers. Celui de l'armée de terre, que Claire Oger connaît bien pour y avoir durablement enseigné, est dominé par la MRT (méthode de raisonnement tactique) qui constitue le modèle de prise de décision. En effet, l'ambition de l'état-major est de fournir une méthode caractérisée par son unicité (à tous les degrés du commandement) et son adaptabilité (à la complexité et aux délais des échelons de commandement). De fait, l'analyse de la situation permet de définir les actions à accomplir qui comportent des contraintes (du contexte) et des impératifs (définis par le chef). Ce dispositif conduit à la décision en fonction des trois principes de la guerre que sont la liberté du chef, l'économie des forces et la concentration des efforts. La confrontation des modes d'action amis et ennemis permet la décision. Bref, la mission (l'action) a toujours un objectif majeur pour lequel il faut établir le rapport des forces et les modes d'action qui entraînent une démarche fondamentalement contrastive permettant de confronter les hypothèses plausibles dont l'officier doit tirer les conclusions, généralement quantifiées – tout cela étant défini à l'aide d'un vocabulaire fixé par un répertoire officiel. Évidemment, le sujet de « culture générale » a apparemment peu de rapport avec l'organisation de grandes manœuvres ou la conduite d'une opération de guerre ou de maintien de la paix. Pourtant, et la démonstration rigoureuse qu'en fait Claire Oger est extrêmement convaincante, la

dissertation doit obéir aux mêmes règles qui conduisent ici à éviter l'usuelle problématique des introductions au profit de la définition de l'effet majeur à obtenir et pour lequel tout se concentre, ce qui occasionne l'exclusion du plan dialectique qui contredirait ce caractère unilatéral. De la même façon, et parce que le principal obstacle à l'action est moins la contestation que la compréhension erronée, l'objection (*i.e.* le discours de l'adversaire) est escamoté. L'objection, la pratique de la réfutation, et d'une manière générale, le dialogisme dans l'argumentation sont, de ce fait, exclus. La démonstration de Claire Oger est lumineuse parce que ce modèle discursif est totalement « stratégique » ou plus exactement « tactique » (« méthode de raisonnement tactique », encore une fois). Peu importe le thème apparent du sujet, il ne s'agit pas de donner son avis ou de comparer des scénarios, il faut inventorier des « facteurs » et agir en conséquence car l'analyse n'est qu'un préalable à l'action. Ainsi se trouve exposée la correspondance étroite entre le modèle discursif et le fonctionnement professionnel du groupe social considéré.

- 3 Le candidat à l'énarchie est confronté à un tout autre modèle qui n'est pas moins contraignant car la culture administrative, qui récuse la culture des lettres au nom du pragmatisme, se flatte tout autant de surplomber les solutions purement techniques : ainsi le bon candidat est-il un « bâtisseur de plans », un virtuose de la dialectique entre le lien et la séparation au nom d'un principe majeur, la « hiérarchie » (ici, pas des grades, évidemment, mais des bons niveaux d'analyse et d'action). Foin des subtilités (inutiles) de la connaissance (scolaire) et du plan ternaire de la formation littéraire, il s'agit, là encore, d'agir. Mais, calmement, « fuyez l'actualité immédiate, les débats polémiques, les problèmes insolubles, les interrogations qui ne sont pas celles d'un décideur public » et, surtout, « pensez toujours à apporter une dimension historique pour relativiser et “refroidir” le thème quand celui-ci est trop brûlant ». Le clou de la démonstration de Claire Oger est dans l'analyse du lien subtil entre la *doxa* et le paradoxe dont ce corps a le secret. Le rôle du magistrat, enfin, est de trancher. Il faut bien qu'à la fin, il juge et justifie son jugement, et cela dans un environnement où la plupart de nos « problèmes de société » commencent au tribunal. Il lui faut donc un tout autre modèle discursif qui ne rejette pas la rhétorique inconnue au bataillon et discréditée à l'ÉNA, parce qu'elle est moins un ornement qu'un moyen dans la recherche de la vérité : l'héritage de Socrate – et de Protagoras – y est sensible parce que l'éloquence judiciaire est bien une « morale du langage ». Il est vrai que la justice possède aussi une « doctrine » qui sous-tend la décision. Ainsi la culture judiciaire apparaît-elle moins comme une culture spécifique que comme un ensemble de pratiques appuyées sur cette pratique même. Si la première hypothèse de Claire Oger est magistralement démontrée, les deux autres ne le sont pas moins. On se contenterait d'indiquer ici qu'elle trouve dans les circonstances de la naissance de ces institutions la clé d'interprétation des références scientifiques et disciplinaires qui y sont légitimes, valorisées ou discréditées. Dès lors, le lecteur verra, par exemple, comment l'histoire est la clé de voûte de la culture militaire, mais pas n'importe quelle histoire : celle de Seignobos ou de Lavis, qui fonde la notion de civilisation et permet de relativiser les turbulences du présent, l'histoire qui, supplantant les humanités classiques aux débuts de la troisième République, a fondé la culture des nouvelles classes dirigeantes de ce temps. On y voit aussi comment le discours médiatique y est très différemment valorisé ou dénigré, les formes privilégiées de l'argumentation, l'argumentation polyphonique à l'école de guerre, les arguments d'autorité à l'ÉNA ou encore, la part du culturel dans la culture, notamment à l'ÉNМ (École nationale de la magistrature) qui ne fait pas de la

gestion et de l'expertise économique le b.a.-ba de la compréhension du monde contemporain. Le modèle de l'école républicaine reste bien présent, y compris quand l'ascenseur scolaire est en panne et la féminisation bien limitée (exception faite de l'ÉNM). Les fortes différences de la culture propre à ces trois corps sont confirmées dans l'analyse de l'ethos tel qu'il se manifeste au cours de l'épreuve de l'entretien car il renvoie à l'incarnation des vertus intellectuelles et morales sur lesquelles se fonde la légitimité de chaque institution.

- 4 Ainsi considérée, nous nous abstenons d'en dire davantage car nos propos risqueraient de caricaturer cette étude très fine qui évite constamment l'axiologie ou la polémique propre à la plupart des monographies consacrées à ces institutions. Une riche bibliographie en fin d'ouvrage et de nombreuses références au fil des pages permettent de prolonger les démonstrations de l'auteure. Cependant, un constat subsiste : l'université ne fait pas partie du panel des institutions étudiées mais il ne fait aucun doute qu'un habitué des commissions de recrutement (de quelque nom qu'on les nomme) y trouvera largement de quoi nourrir sa réflexion tout en s'interrogeant sur sa pratique et sur l'établissement qu'il contribue à perpétuer.

AUTEURS

JEAN-FRANÇOIS TÉTU

ELICO, IEP de Lyon

jean-françois.tetu@univ-lyon2.fr